



Plan continuation 10 ans créance impôt

Par **flobeni**, le **01/12/2016** à **14:08**

bonjour,

j'ai eu un plan de continuation pour une entreprise il y a 10 ans, j'ai réglé tous les créanciers selon le plan qui allait jusqu'en Janvier 2016, j'ai oublié de régler les impôts qui faisaient partie de ce plan pour 3 années 2014 - 2015 et 2016, aujourd'hui je ne peux pas payer les 800 € qui me sont demandés. Peuvent'ils réclamer après 10 ans ?

merci pour votre réponse.